



Hôpital Antoine Bécclère  
157 rue de la Porte de Trivaux  
92141 Clamart  
Tél. : 0145374464  
Fax : 0145374864  
Courriel : [syndicat@sudbeclere.org](mailto:syndicat@sudbeclere.org)

Clamart, le 14 novembre 2005

A Madame la Présidente du CHSCT,

Madame Costa,

Devant les difficultés de fonctionnement de notre hôpital, dues au manque de personnel, les délégués SUD Santé au CHSCT ont décidé de vous annoncer qu'ils dégagent officiellement, à dater de ce jour, toute responsabilité en cas d'incident.

L'insécurité dans l'exercice de notre mission est devenue quotidienne. Cela entraîne une prise de risque que les agents ne peuvent, ni ne doivent, assumer.

Il est fréquent que des personnels occupent deux postes simultanément, exécutent des tâches qui ne sont pas de leur ressort ou bien « doublent » en travaillant sur deux équipes. Les glissements de tâches, les dépassements horaires exposent les agents à des fautes dont on pourrait les rendre responsables.

Les conditions de travail qui se dégradent et l'orientation, annoncée dans le plan stratégique, d'augmentation de l'activité risque d'aggraver la situation.

Nous ne pouvons en tant que délégué CHSCT admettre, ni couvrir cette dégradation de nos conditions de travail.

Nous vous demandons, en tant que Présidente du CHSCT, de vous opposer au plan d'économie mis en place par la Direction Générale.

En vous priant de croire en notre profond attachement au service public, recevez, Madame la Présidente, nos sincères salutations,

Mr FLASQUE Flavien  
Membre CHSCT

Mr TREILLE David  
Secrétaire du CHSCT

Copie : Directrice Générale (Mme Van Lerberghe)  
Inspecteur du travail (Mme Schpitz)